



Mon village espace de biodiversité

Éducation populaire et culture scientifique... tout un programme !

"Mon Village espace de Biodiversité" est un dispositif d'accompagnement à la découverte de la biodiversité de proximité. Il reconnecte le citoyen à son environnement et crée des liens entre les habitants. L'objectif est que chacun puisse s'appropriier son territoire en vue de s'impliquer dans la gestion d'un bien commun, la biodiversité.



Observer

Un large cycle d'interventions proposé à chaque commune

- À l'école avec un programme pédagogique par classe
- Des animations familiales au cœur du village pour des expériences vécues dans la nature
- Un accompagnement de citoyens avec des "Groupes Biodiversité" pour des propositions d'actions en faveur de l'environnement dans leur commune
- L'accueil d'un rucher pédagogique communal et d'espaces fleuris
- Des créations artistiques reliant les communes du territoire
- Des supports d'information : fiches, posters, blog, page Facebook, compte Twitter...



Planter



Stimuler l'échange et la curiosité

Le programme s'étale sur plusieurs années à raison de cinq communes par an. Il s'articule autour des services rendus par la biodiversité : contrôle biologique, pollinisation, recyclage de la matière organique, service socio culturel. Il prend forme dans les jardins privés, les bords de chemin et les espaces verts communaux et est accessible à tous : collectivités, habitants, écoles, apiculteurs, agriculteurs, entreprises...



Récolter

Les intervenants

- Un coordonnateur (collectivité, syndicat, association...)
- Une équipe d'éducateurs à l'environnement
- Les associations naturalistes
- Les syndicats d'apiculture locaux





Au coeur du village : l'école

La science citoyenne commence avec les plus jeunes : leur adhésion et celle de l'enseignant suscite l'implication de leurs parents et, de proche en proche, de tous les habitants.

L'Éducation Nationale est partenaire du dispositif et le propose à toutes les écoles du territoire. C'est un Projet Fédérateur Artistique et Culturel. Chaque classe construit son propre projet en concertation avec le Conseiller Pédagogique et est accompagnée par les animateurs habilités.

La classe bénéficie de diverses interventions :

- Interventions de l'équipe d'éducateurs à l'environnement
- Activités pédagogiques dans la nature
- Ateliers d'arts plastiques encadrés par une artiste pour participer à une oeuvre artistique et intercommunale
- Accès à des ressources documentaires
- Un grand rassemblement en juin de toutes les classes du dispositif de l'année en cours pour des échanges entre les enfants



Baptême des ruches



Observation des insectes

Créations artistiques et intercommunales

L'accompagnement des élèves est assuré par un artiste du territoire.

Autant d'œuvres collectives que de communes "espaces de biodiversité" ! Ainsi, les élèves réalisent que la gestion de la nature se pense à l'échelle du territoire.

Tous les élèves des classes inscrites dans le projet apportent leur contribution à la construction d'une maison symbolique pour la Biodiversité, constituée d'autant de plaques que d'écoles sur le territoire. Ces plaques en céramique illustrent la biodiversité.

Chaque école offre ses créations aux autres écoles du territoire :

Les plaques, confectionnées et recueillies par chaque école, sont encadrées dans une structure monumentale, érigée au centre de chaque commune. D'un village à l'autre, ces panneaux s'offriront au regard du passant comme le symbole d'un engagement pour la biodiversité et d'un lien social à l'échelle du territoire.

S'approprier la biodiversité



Activité pédagogique dans la nature



Abris à insectes



Plaques en céramique réalisées par les élèves





Espaces fleuris, rucher pédagogique communal

Le rucher communal est un outil pédagogique qui illustre la notion de bien commun. Par ailleurs, il est le lieu de convergence des deux axes fondateurs de la démarche : diffusion de savoirs et création d'un réseau de relations humaines.

Avec le rucher, les habitants font le lien entre la fabrication du miel par leurs abeilles et les ressources alimentaires (fleurs) du paysage.

La vie du rucher communal est soutenue par les apiculteurs locaux avec les personnes intéressées :

- Semis de fleurs locales et de fleurs mellifères sur le bord des routes et les parcelles communales ; leur visibilité valorise la gestion des espaces verts municipaux.
- Accueil du rucher pédagogique (3 ruches : 2 habitées, 1 attirée-essaim), sur un terrain communal à proximité de l'école ; la municipalité est propriétaire des ruches, apicultrice et adhérente au syndicat d'apiculture (assurance et soutien logistique).
- Observation de l'activité des ruches, ouverte à tous grâce au panneau informatif et au cahier de suivi disponibles à proximité du rucher. Un Groupe Local des personnes impliquées se constitue autour de la gestion des colonies.
- Constitution d'un réseau : tous les Groupes Locaux du territoire échangent leurs pratiques, leur matériel et les moyens humains.
- Accueil de ruches au champ pour valoriser des relations à bénéfice réciproque entre apiculteurs et agriculteurs.
- Récolte et partage du miel communal, issu des fleurs des habitants, lors de la Fête des Abeilles dans la salle des fêtes du village.



Visite au rucher pédagogique communal

La mobilisation de tout le village

Acquérir les connaissances nécessaires pour exprimer nos choix face aux enjeux actuels : "Mon village espace de biodiversité" propose des outils pour que chacun s'implique dans la gestion collective de la biodiversité.

Un programme riche et convivial, pour toutes les tranches d'âge :

- La première animation publique a lieu un samedi à l'école, ouverte pour l'occasion : tous les habitants sont conviés pour découvrir le dispositif proposé sur la commune. Pour concrétiser sa participation, un abri à insectes invitant à l'observation, est offert à chaque famille (fabriqué dans un établissement local d'insertion sociale IME, CAT, chantier d'insertion).
- Au printemps, deux rendez-vous : sur la place du village, des stands "biodiversité" sont dressés : compostage, jardin au naturel, prédateurs, pollinisateurs, vie des abeilles, etc. Ces rencontres, en partenariat avec les associations locales, sont faites d'échanges, de discussions, de jeux et contribuent aux transferts des connaissances.
- Un cycle de cours sur le thème des services écologiques à l'attention de tous les adultes du territoire : à l'université populaire ou au café scientifique.
- Deux rassemblements festifs concluent cette année de mobilisation : une journée en juin invite tous les habitants autour des travaux de toutes les classes inscrites dans le projet ; puis en septembre, la Fête des Abeilles dans chaque village, pour récolter le miel du rucher communal.
- Accompagnement d'un Groupe de citoyens Biodiversité sur la commune.



Récolte participative du miel



Stand d'animation au cœur du village



L'accompagnement d'un Groupe de citoyens Biodiversité



Il s'agit de proposer aux communes engagées dans le dispositif, un lieu d'expression citoyenne sur la biodiversité communale.

La démarche est innovante. Elle consiste à accompagner un groupe de participants volontaires (habitants, élus, acteurs, agents) au cours de 4 réunions de travail.

Les citoyens bénéficient ainsi d'un cadre qui les invite à comprendre les enjeux, à échanger et proposer une liste d'actions en faveur de la biodiversité. L'accompagnement fait émerger de nouvelles formes de gouvernance car la démarche préconisée incite, non seulement les citoyens à imaginer les actions, mais aussi à les mettre en place eux-mêmes.



Plantation d'arbres par les enfants

Participez à une démarche qui essaime...

Notre action est conçue pour se déployer sur de nouveaux territoires. Stratégie, mise en place des projets, accompagnement : notre équipe est à votre écoute pour développer la démarche suivant vos demandes et à votre image.

Vous affichez le nom générique "Mon Village Espace de Biodiversité" : nous vous transmettons gracieusement les ressources et la Charte Graphique.

Le dispositif est une propriété intellectuelle du Centre d'Études Biologiques de Chizé ; il a été élaboré avec l'aide de Zoodyssée Pôle Sciences et Nature des Deux-Sèvres.

Il ne peut donc être développé, tout ou partie, sans son autorisation.

L'inscription permet d'accéder à de multiples ressources :

- Plaquette générale d'information
 - Tract, affiche pour la communication
 - Poster, expositions et visuels pédagogiques
 - Fiche technique sur chacun des outils développés
 - Fiches de suivi de la Biodiversité ordinaire des jardins
 - Panneau d'information pour le rucher et cahier de suivi
 - Page Facebook et compte Twitter
 - Charte graphique, web, courrier
 - Blog hébergé par l'Académie de Poitiers qui centralise le travail réalisé par les différents partenaires, les écoles, les photographes... et accueille un espace réservé aux protocoles de suivi de la biodiversité (abeilles, carabes, orchidées, papillons...)
- <http://blogpeda.ac.poitiers.fr/biodiversite-village>

Des exemples de transfert

- **Charente-Maritime, 10 communes depuis 2013** : piloté par Nature Environnement 17 en partenariat avec la communauté de communes des Vals de Saintonge, le Centre d'Étude Biologique de Chizé, l'Institut Médico-Educatif Le Breuil à Saint-Ouen d'Aunis (ADAPEI), la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale, les enseignants et les communes.
- **Var, 3 communes depuis 2014** : piloté par la Ligue de l'Enseignement en partenariat avec l'Éducation Nationale, la Région PACA et le Conseil Général du Var.
- **Pas-de-Calais, la commune de Calais depuis 2014** : piloté par la Ligue de l'Enseignement en partenariat avec la Maison Pour Tous de Calais, l'association Racines Carrées, l'association Jannat, la Ferme des Aigrettes à Marck, le Conseil Général du Pas de Calais et l'Éducation Nationale.

Charte du dispositif

1. Délimiter le territoire concerné par le projet
2. Garantir l'accessibilité à tous : gratuité pour les communes, les écoles, les citoyens
3. Se garder des discours alarmistes et des mises en cause
4. S'en tenir à un discours neutre et indépendant, non militant
5. Assurer une exigence scientifique en s'appuyant sur des sources d'informations vérifiées
6. Favoriser les rencontres conviviales
7. Mener des actions au cœur du village, au plus proche des habitants
8. Privilégier les échanges de savoir-faire et d'expériences vécues entre scolaires, habitants, citoyens
9. L'animateur n'a pas besoin d'être un expert
10. L'objectif est de construire de la connaissance et non juste de la diffuser



Mon village espace de biodiversité

Structure pilote et auteur du dispositif :

Centre d'Études Biologiques de Chizé,
UMR 7372 CNRS-Université de la Rochelle
79360 Beauvoir-sur-Niort, France
Courriel : houte@cebc.cnrs.fr

Mon village Deux-Sèvres, espace de biodiversité 2012-2016

Zone Atelier

ETIENNE PLAINÉ ET VAL DE SÈVRE

Toute notre gratitude va au Conseil Général des Deux-Sèvres pour avoir permis la mise en place de cette opération pilote sur un territoire de 27 communes - la Zone Atelier Plaine et Val de Sèvre <http://www.zaplainevaldesevre.fr/> - grâce à son soutien financier, au travail réalisé par le Chantier d'insertion 79 et par le Pôle Science&Nature de Zoodyssée. Cette opération a reçu aussi le soutien du CNRS, de la MAIF, d'EDF Poitou-Charentes, de la Députée Delphine Batho.

en partenariat avec :



Centre d'Études
Biologiques de
Chizé

